

Communiqué de presse

Epernay, le 24 avril 2015

Le contrat de destination La Champagne est signé par le ministre des Affaires Etrangères et du Développement International.

Le contrat de destination « **La Champagne** » permettra de renforcer la compétitivité et l'attractivité oenotouristiques de ce territoire, aux portes de Paris, en soutenant une offre cohérente et diversifiée, qui fera rayonner les paysages, le patrimoine et la qualité d'accueil de la région de l'appellation d'origine contrôlée Champagne dans le monde entier.

Ce contrat lie un consortium d'acteurs publics et privés (comités départementaux du Tourisme de l'Aisne, de l'Aube, de la Haute Marne, de la Marne et de la Seine-et-Marne, comité Régional du Tourisme de Champagne Ardenne, Comité Champagne) et définit pour trois ans une stratégie oenotouristique partagée, autour de l'AOC Champagne. L'ambition qui anime ces acteurs est de placer l'ensemble des initiatives touristiques pertinentes sous l'ombrelle commune d'une destination touristique d'envergure internationale, La Champagne, de soutenir le développement d'une offre de prestige, tournée vers le visitorat international, et d'en assurer la promotion (notamment vers 4 destinations cibles : Belgique, Royaume-Uni, Japon, Chine).

Cette décision vaut reconnaissance nationale de la destination « La Champagne » et de son statut de destination d'excellence au plan international.

Contacts :

- Comité Régional du Tourisme de Champagne Ardenne – Laurence Prévot : T +33 (0)3 26 21 85 80
- Comité Départemental du Tourisme de la Marne – Philippe Harant : T +33 (0)3 26 69 51 09
- Comité Départemental du Tourisme de l'Aube – Christelle Taillardat : T +33 (0)3 25 25 42 50 94
- Agence de Développement et de Réservation Touristiques de l'Aisne – Stéphane Rouziou : T +33 (0)3 23 27 76 76
- Maison Départementale du Tourisme de la Haute-Marne – Michel Guerin : T +33 (0)3 25 30 39 00
- Seine et Marne Tourisme - Florence Bruaux : T +33 (0)1 60 39 60 39
- DIRECCTE Champagne-Ardenne - Hélène Berthaut : T +33 (0)3 26 69 92 74
- Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne - Philippe Wibrotte : T +33 (0)3 26 51 19 30

